



Parole de propriétaire, quel sont mes droits ?

Par **Dominique**, le **20/01/2010** à **07:16**

Bonjour,

On vient d'enménager il y a 15 jours et notre propriétaire ne veut pas réparer la chaudière qui fuit et refaire l'état des portes qu'elle devait refaire par un peintre car il y a du plomb en dessous de la peinture quelle recours avons nous, merci de bien vouloir me répondre

Par **fif64**, le **20/01/2010** à **16:32**

Pour la peinture des fenêtres, si vous n'aviez rien marqué au compromis, vous ne pouvez rien faire.

Pour la chaudière, c'est à la charge du propriétaire dans tous les cas. Donc si elle refuse de la faire réparer, faites constater par huissier qu'elle fuit et qu'elle entraîne surconsommation et mauvais chauffage.